



Ville d'Asnières-sur-Seine

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs  
les Adhérents de l'Association

**ASSOCIATION SOLIDARITE EMPLOI  
CHOMAGE**

Asnières-sur-Seine, le 11 mai 2006

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Notre Commune bénéficie d'un tissu associatif varié, actif et vaste. En effet, ce sont près de 400 associations qui oeuvrent quotidiennement à faire d'Asnières-sur-Seine une ville animée, solidaire, et où il fait bon vivre.

Face à la mobilisation de toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, font vivre ces associations, la Majorité Municipale et moi-même sommes très attentifs à accompagner au mieux cette richesse.

Notre soutien passe bien évidemment, vous le savez, par l'attribution de subventions, que ce soit pour le fonctionnement ou pour réaliser des investissements. Mais, outre ces aides directes, la Mairie, par le biais de ses différents services, apporte un soutien très large aux projets des Associations Asniéroises.

En effet, que ce soit sous la forme de mise à disposition de salles, de travaux administratifs, de communication, de logistiques diverses, voire de conseils juridiques, comptables, ou d'aide à la formation, de nombreuses aides indirectes contribuent à leur santé et à leur dynamisme.

Ainsi, pour 2005, votre Association aura perçu 1500 € d'aides directes et bénéficié d'un montant d'aides indirectes évalué à 1693 €.

Ravis de vous permettre ainsi d'exercer vos talents et vos passions, et restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, en l'assurance de nos salutations les meilleures.

**Le Maire Adjoint délégué  
à la Vie Associative**

**Le Maire d'Asnières-sur-Seine  
Député des Hauts-de-Seine**

Toutes les correspondances  
doivent être adressées à

Monsieur le Maire  
d'Asnières-sur-Seine

Hôtel-de-Ville - B.P. 217  
92602 Asnières-sur-Seine cedex  
Téléphone : 01 41 11 12 13  
Télécopie : 01 47 33 16 75

**Francis DELAGE**

**Manuel AESCHLIMANN**